

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 133 (1988)
Heft: 5

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revues

Rivista Militare della Svizzera Italiana N° 1, janvier-février 1988

Du président du Conseil des Etats au rédacteur en chef de la RMSI en passant par le commandant de la division de montagne 9, plusieurs articles constituent un dossier consacré au cinquantième anniversaire de la div mont 9 qui englobe la majeure partie des troupes tessinoises d'élite. La division de montagne 9 se voit, dès l'origine, confier la défense des accès au massif du Gothard.

M. Franco Masoni, président du Conseil des Etats, met en valeur l'armée de milice et le fédéralisme, constitutifs l'un avec l'autre de notre Confédération. Il dit sa confiance dans la contribution qu'apportera encore la division dans le maintien de la dignité et de la liberté du pays.

Quant au divisionnaire Zimmermann, il brosse une large fresque historique de sa Grande Unité qui va de 1850 (ancienne division de montagne 9) à nos jours en passant par la 9^e division des années 1938-1961. La galerie des portraits commence avec le colonel-divisionnaire Eduard Tissot et aligne des noms illustres d'anciens commandants comme Gonard, Züblin, Reichlin et les deux Tessinois Franchini et Moccetti, tous devenus commandants de corps.

Hors dossier, le colonel EMG Francesco Vicari présente les investissements militaires des années 1988-1991 dont l'effet majeur sera l'accroissement de la puissance de feu.

Notons enfin l'hommage rendu par la revue à deux instructeurs rentrant dans le rang, les colonels EMG Rosa et Tondini. Le premier nommé a terminé sa carrière auprès du chef d'état-major de l'instruction opérative, puis comme officier supérieur adjoint au commandant de la zone territoriale 9. Quant au second, commandant la place d'armes de Bremgarten, il était simultanément l'infatigable et l'enthousiaste instructeur du génie dans les écoles centrales II et III. Il nous tient à cœur de lui exprimer notre gratitude pour l'exemple

qu'il a toujours su montrer d'un instructeur convaincu doublé d'un précieux et fidèle camarade.

Revue Historique des Armées N° 1/1988

D'une armée à l'autre, les jubilé se succèdent. Ainsi est-ce au centenaire des troupes alpines françaises qu'est consacrée cette première livraison de l'année de la RHA. Une livraison que préface le général d'Auber de Peyrelongue, commandant la 27^e division alpine dont on rappellera au passage qu'elle est l'un des éléments composant la Force d'action rapide.

La création de ces troupes de montagne fut, en son temps, justifiée par le danger italien entre 1871 et 1888. La frontière franco-italienne court tout entière dans les Alpes, à la seule exception de la mince bande de la Côte d'Azur. D'où la transformation progressive, décrite par le Lt-colonel Francis Puel de Lobel, des chasseurs à pied en chasseurs alpins.

Le général Pierre Laurens brosse ensuite l'historique des troupes alpines auxquelles la loi de 1888 a donné naissance et qui, à l'origine, se composaient de 12 groupes alpins englobant chacun un « bataillon alpin de chasseurs à pied », une batterie de 6 pièces de 65 et une section du génie. Ces 12 groupes formaient ce qu'on appelait alors l'Armée des Alpes. Mais les chasseurs alpins furent engagés aussi en Alsace, à Verdun, sur la Somme, au Chemin des Dames et en Italie durant la Première Guerre mondiale. On les retrouve dans la guerre du Rif en 1925-1929, en Norvège en 1940, en Algérie aussi bien sûr. Le général Aublet décrit l'artillerie de montagne alors que le capitaine Truttmann évoque toutes les fortifications construites entre 1888 et 1940 le long de la frontière franco-italienne.

Quant au colonel Dubost, il montre que la guerre des blindés existe aussi en montagne. Guerres de Corée et d'Algérie notamment en fournissent plusieurs exemples.

A noter encore l'évocation par Pierre Stroh, ancien officier du génie, des « téléféristes » et, par le colonel Pierre Carles, de

l'action en montagne du Corps expéditionnaire français en Italie entre 1943 et 1945.

Défense nationale, avril 1988

La livraison que nous avons sous les yeux s'ouvre par un hommage au général Charles Ailleret dû à la plume du professeur François Géré. L'auteur y évoque la mémoire du chef d'état-major des armées sous le général de Gaulle et qui, alors qu'il était colonel, «en dépit des sarcasmes et des rebuffades, ne ménagea rien afin d'exposer et d'imposer cette simple et nécessaire vérité: la France devait se doter de l'arme nucléaire, unique garante d'une véritable sécurité et d'une authentique indépendance nationale».

Evoquant l'armée de terre de 1960 à 1988, le général Georges Lungeret montre comment, à travers les réorganisations successives de 1977 et de 1984, à travers aussi les engagements à l'extérieur du territoire national, l'instrument s'est affiné et perfectionné durant ces presque deux décennies.

Examinant l'évolution de notre continent sous le titre «Du Marché commun à l'Europe politique», Jean-Baptiste Main de Boissière (énarque diplômé d'études politiques) considère que, «beaucoup plus que de trouver la bonne combinaison entre supra-nationalité et coopération interétatique, la difficulté fondamentale de la construction européenne est de concilier d'une part le nécessaire équilibre dans les relations entre les Etats, et d'autre part l'édification d'une entité commune, source de mouvement, et donc de risque de

déséquilibre». Mais la situation, selon l'auteur, n'est pas bloquée et il souligne que même si l'exercice est difficile, il doit être possible de définir un équilibre européen qui soit «dynamique, et même fédérateur».

M^{me} Catherine Durandin apporte sur «La Roumanie et les enjeux contemporains» un éclairage bien documenté. Elle insiste notamment que, par le fait de sa latinité, et aussi parce que sa loi militaire de 1972 interdisait à la Roumanie de placer ses troupes sous un commandement étranger, l'Occident s'est longtemps bercé de l'illusion que ce pays n'était pas un membre du Pacte de Varsovie comme les autres. La Roumanie s'est aussi ouverte à un certain tourisme balnéaire qui a induit l'Ouest en erreur. La réalité, mieux connue aujourd'hui, de la dictature de Ceausescu et du népotisme de son régime ne date pourtant pas d'hier. Ce qui apparaît mieux actuellement, c'est que ce régime est en crise, mais qu'il est, selon M^{me} Durandin, hautement improbable que les stratégies extérieures de Bucarest s'en trouvent affectées.

«En stratégie, l'opinion publique existe-t-elle?» se demande Bernard Guillerez dans sa chronique «Politique et diplomatie». Les démocraties connaissent la règle des consultations électorales et du référendum où trouve à s'exprimer le suffrage universel. Mais en matière de stratégie, un domaine qui intéresse le peuple tout entier, il doute que ce suffrage s'exprime vraiment. Ainsi peut-on se demander si le peuple français aurait entériné les projets du pouvoir en matière de force nucléaire dans les années soixante. Nous connaissons aujourd'hui des sondages. Lesquels montrent une France profonde plutôt prudente en matière d'engagement de l'arme nucléaire.